

Bijlage_Straftabel_Tableau des pénalités V1Règlement Sportif 20198

Art. 1b - ApplicationIntroduction

Kronos Events est le promoteur de la VW Fun Cup 2018 conformément aux prescriptions du Code Sportif International 2018 de la FIA, aux Prescriptions Sportives du RACB Sport, au règlement sportif du European VW Fun Cup, de la présente annexe et aux règlements particuliers des épreuves, auxquels tous les participants s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription. Chaque membre des équipes engagées doit avoir pris connaissance de la totalité du règlement.

L'annexe « Top Guns » fait partie intégrante des règlements sportifs de l'European VW Fun Cup, de la VW Fun Cup BeNeLux et annexes. Cette annexe sera de stricte application pour toute la durée des épreuves du calendrier officiel publié par le promoteur des championnats.

Il n'y a pas de dérogation possible, même si une interprétation des règlements pourrait être douteuse c'est l'application de l'annexe « Top Guns » qui sera prioritaire.

Art. 2b - DéfinitionOrganisation

2.1 Les titres seront attribués conformément à l'article 8b du présent règlement.

2.2 ASN de tutelle: Royal Automobile Club of Belgium

RACB SPORT Rue d'Arlon 53

1040 BRUXELLES - Belgique

Téléphone: +32 22 87 09 11 Fax: +32 22 30 75 84

E mail: sport@racb.com

2.3 N° de Visa VW Fun Cup – Annexe Benelux du RACB Sport :-S031-VWFCBNL/B18 le 25/047/03/2018.

2.4 Promoteur: Kronos Events S.A.

Rue des Pieds d'Alouettes 37 5100 NANINNE - Belgique

Téléphone: +32 81 63 23 80 Fax: +32 81 40 17 25

E mail: races@kronosevents.be

Kronos Events, ci-après dénommée le promoteur, organise la VW Fun Cup. Ce nom est reconnu et sanctionné par le RACB Sport et il est utilisé exclusivement par le promoteur.

Le Comité d'organisation :

Promoteur: Marc Van Dalen : Lic. RACB Nº 3063 Vanessa Bouchat : Lic. RACB Nº 3117

2.6 Le Collège des Commissaires Sportifs pour les épreuves sera communiqué par le RACB Sport. La composition du collège des commissaires sportifs sera définie par le règlement particulier de

2.7 Le RACB Sport désignera au moins un délégué technique et un commissaire sportif pour chaque épreuve.

Liste des officiels

Pierre Delettre · Lic RACB Nº 0579 Directeur de course : ou Marc Duez : Lic. RACB N° 2515 Nathalie Daubremé : Lic. RACB N° 3183 Secrétaire du meeting :

1/15

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Non souligné, Couleur de police :

Automatique, Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

RG Sport European Fun Cup 2025 __ Bijlage Straftabel Tableau des pénalités V18

Art. 3b - Règlement

3.4. Equipement obligatoire

- Le port d'une combinaison, de sous-vêtements ignifugés, d'un casque, du système FHR, de gants, de chaussures et d'une cagoule, conforme au Règlement Technique VW Fun Cup (art.14), est obligatoire pendant les entraînements et les courses. Ceci est également obligatoire pour les licenciés d'un week-end et les passagers.
- 2. L'équipement personnel complet doit être présenté au contrôle technique lors de chaque épreuve. Pour les pilotes avec une licence belge, il leur sera demandé lors de leur première participation en 2018 de remplir et signer un formulaire RACB avec toutes les coordonnées de leur équipement. Le pilote ayant été contrôlé s'engage à utiliser l'équipement contrôlé. Si un pilote désire changer d'équipement durant l'année, il devra faire contrôler ce nouvel équipement avant utilisation.
- Des contrôles pourront être effectués pendant les épreuves. Une amende de minimum 100 € sera réclamée si un pilote utilise un équipement non conforme la sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification du pilote de l'épreuve.
- L'emploi correct d'un dispositif de retenue de la tête (système FHR) est obligatoire. Toute infraction
 à cette règle sera sanctionnée. La sanction peut aller jusqu'à la disqualification du pilote de
 l'épreuve.

3.5. Briefings

- Outre le ou les briefing(s) tenu(s) par le Directeur de Course, un briefing peut être organisé par le promoteur de la VW Fun Cup. L'horaire en sera communiqué lors de chaque course.
- 2. Chaque responsable de Team ainsi que tous les pilotes doivent assister aux différents briefings pendant toute la durée de ces derniers et signer la feuille de présence, sous peine d'une pénalité financière de 100€. Le responsable de Team est tenu de s'assurer du respect des recommandations du briefing auprès de ses pilotes.

Les passagers des voitures Bi-places ne doivent pas être présents au briefing.

- 3. Un briefing des Chefs de Teams des voitures Bi-places pourra être tenu par le Directeur de Course.
- 4. Tout participant (licencié) belge à plusieurs manches du championnat VW Fun Cup 2018 doit se faire membre du Belgian VW Club. Ensuite, il recevra toutes les informations utiles publiées par le Belgian VW Club. Pour se faire membre, il peut soit s'affilier directement au Belgian VW Club (voir adresse plus loin) soit payer sa cotisation au secrétariat Kronos Events sur le lieu de l'épreuve lors de sa première participation en VW Fun Cup 2018.

Art. 4b - Engagement

L'ouverture des engagements se fera à la date de publication du règlement sportif.

Tout concurrent désirant engager une voiture pour la saison 2018 doit envoyer sa demande de participation à Kronos Events avant le : 26/03/2018. Cette demande doit être accompagnée d'un règlement de l'inscription prévue. Une fois l'inscription réalisée, aucun remboursement ne sera réalisé en cours de saison. Pour une inscription belge le concurrent par défaut sera automatiquement le « Belgian VW Club »

Les concurrents qui ne peuvent pas s'inscrire avant le 26/03/2018 peuvent le faire au cours de la saison, dans la limite des places disponibles pour chacune des épreuves, et avant la date limite d'engagement de chaque épreuve. Les droits d'inscription seront alors définis sur les bulletins d'inscription de l'épreuve.

Tous les documents d'engagement doivent être expédiés au Promoteur.

Les frais de participation resteront acquis aux organisateurs, même si le participant ne prend pas le départ. Sauf cas de force majeure acceptée par l'organisateur, il ne sera accordé aucun remboursement, ni total, ni partiel, aux participants disqualifiés de la course. Kronos Events se réserve le droit de refuser toute participation.

Art. 5b - Licences / Affiliation au Belgian VW Club

- 1. Tous les pilotes prenant part à la VW Fun Cup et répondant aux critères bénéficieront de tous les avantages liés à leur affiliation comme membre pratiquant du Belgian VW Club pour autant qu'ils en respectent les conditions, entre autres les publicités et badges obligatoires.
- 2. Afin de bénéficier des avantages de l'affiliation comme M.P. du Belgian VW Club, les leges des partenaires du Club doivent être apposés dans le "triangle" formé par le capot avant, l'aile avant et le bord de la portière, et ce sur les deux flancs de la voiture. (Voir plan stickers 2018). Avantages de l'affiliation comme M.P. du Belgian VW Club :
 - des cartes d'entrée pour chaque épreuve
 - les teams peuvent inscrire gratuitement leur voiture à la journée du Club
 - des primes seront attribuées
 - les avantages d'une Ecurie reconnue par le RACB Sport
- 3. Chaque concurrent doit être titulaire d'une licence concurrent en cours de validité.

La VW Fun Cup est ouverte aux:

- Titulaires d'une licence International A. B. C. ou D.
- Titulaires d'une licence international D2 ou D3.
- Titulaires d'une licence belge C-Circuit.
- Titulaires d'une licence « One Event VW Fun Cup » (à l'exception des 25 heures de Francorchamps)
- Titulaires d'autres licences nationales européennes de même niveau, avec autorisation obligatoire délivrée par leur ASN.
- Titulaires d'autres licences étrangères de même niveau, avec autorisation obligatoire délivrée par leur ASN, et accord du RACB Sport.

La licence pilote doit être en cours de validité et son titulaire ne peut être sous le coup d'une suspension effective par une instance compétente du sport automobile.

4. Le promoteur se réserve le droit de refuser toute participation.

Sans qu'il soit nullement obligé de justifier cette décision, qui relève de son appréciation discrétionnaire, le promoteur pourra notamment décider de refuser la participation au championnat ou à une ou plusieurs épreuves déterminées à tout pilote qui aurait porté atteinte — ou à tout team dont les dirigeants, représentants, pilotes, employés ou mandataires, à quelque titre que ce soit, auraient porté atteinte — à l'image ou à la réputation de la VW Fun Cup, du RACB, du promoteur ou de leurs partenaires, ou à l'intégrité (physique ou morale) de leurs délégués, mandataires, représentants ou employés. Il en va de même de tout pilote ou de tout team qui, par leurs actions ou déclarations sur ou en-dehors des circuits, se seraient comportés dans un sens heurtant l'esprit, les valeurs et les principes du sport automobile en général ou de la VW Fun Cup en particulier.

5. Obtention d'une licence :

Vous avez déjà été détenteur d'une licence circuit. Vous réunissez les conditions requises pour l'obtention de la licence circuit (voir règlement licence RACB-Sport). Que faire ?

Remplir le formulaire de licence en ligne www.racb.com.

Fournir une attestation délivrée par un <u>médecin agréé</u> par le RACB Sport (liste disponible sur le site www.racb.com), déclarant sans réserve que le demandeur est médicalement apte à exercer les activités pour lesquelles il demande une licence. La licence ne sera délivrée que si tous les examens complémentaires (vaccin tétanos, examen cardiologique, examen ophtalmologique, etc.) ont été correctement réalisés et communiqués.

Attention: L'examen complémentaire est exigé dans le cadre de la visite médicale d'aptitude à la compétition automobile pour les pilotes âgés de 45 ans accomplis le jour de la demande et doit obligatoirement être réalisé par un cardiologue. Le pilote doit effectuer un électrocardiogramme de repos et un test à l'effort par paliers progressifs accompagné d'un enregistrement de l'ECG durant l'épreuve. L'examen cardiologique a une validité de 2 ans sauf avis contraire du cardiologue ou du médecin RACB Sport responsable de la supervision des examens cardiologiques.

Renvoyer au RACB Sport (rue d'Arlon 53, 1040 Bruxelles, 02 287 09 60) : 8 jours avant l'épreuve :

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

3/15

- L'attestation médicale.
- Une photo 34/44.
- La somme de 175€ pour la licence International D3 ou la somme de 310€ pour la licence C-Circuit. Compte n° 310-1039377-11 du RACB Sport (ING IBAN BE30-310103937711 - BIC BBRUBERERE)

Vous pouvez également transiter par le Belgian VW Club (Avenue Brugmann 151 à 1190 Bruxelles, Tél: 02/640.80.14 - Fax: 02/640.12.91).

Vous n'avez jamais été détenteur d'une licence. Que faire ?

Suivre un test organisé par le RACB Sport sur circuit. Accessible à partir de 16 ans et soumis, pour les mineurs d'âge, à une autorisation parentale légalisée par l'administration communale.

<u>Dates des formations</u>: Contactez le RACB Sport

- Examen théorique + examen pratique.
- Acquitter le droit de participation sur le compte du RACB Sport, Compte n° 310-1039377-11 du RACB Sport, ING IBAN BE30 310103937711, BIC BBRUBEBEBE
- Equipement pour l'examen : un casque et voiture personnelle.

Si vous avez réussi cet examen, deux possibilités vous sont offertes :

- 1) si vous êtes minimum du niveau 2 : vous pouvez obtenir une licence D International « VW Fun
- 2) si vous êtes minimum du niveau 3 : vous pouvez obtenir une licence C-Circuit Stage.

Il vous suffira ensuite de suivre la même procédure que ceux qui ont déjà possédé une licence (cfr cidessus).

Vous pouvez également transiter par le Belgian VW Club (Avenue Brugmann 151 à 1190 Bruxelles Tél: 02/640.80.14 - Fax: 02/640.12.91). Vous inscrire au Belgian VW Club, comme membre pratiquant Avenue Brugmann 151 à 1190 Bruxelles, Tél: 02/640.80.14 - Fax: 02/640.12.91 et vous acquitter du droit d'affiliation de l'écurie.

Vous voulez obtenir une licence « One Event VW Fun Cup » pilote d'un week-end. Que faire ?

Passer une visite médicale à effectuer auprès d'un <u>médecin agréé</u> par le RACB-Sport (voir liste). L'utilisation de la fiche médicale délivrée par le RACB-Sport est obligatoire.

Attention: L'examen complémentaire est exigé dans le cadre de la visite médicale d'aptitude à la compétition automobile pour les pilotes âgés de 45 ans accomplis le jour de la demande et doit obligatoirement être réalisé par un cardiologue. Le pilote doit effectuer un électrocardiogramme de repos et un test à l'effort par paliers progressifs accompagné d'un enregistrement de l'ECG durant l'épreuve. L'examen cardiologique a une validité de 2 ans sauf avis contraire du cardiologue ou du médecin RACB Sport responsable de la supervision des examens cardiologiques.

Satisfaire à un cours théorique donné le week-end de l'événement (drapeaux, etc.).

Passer un écolage avec une personne accréditée par le RACB Sport.

S'acquitter sur place de la licence « One Event VW Fun Cup », d'une valeur de 60€ constituant votre assurance personnelle.

NB : Cette licence ne sera délivrée qu'aux pilotes belges de minimum 18 ans accomplis. Une licence « One Event VW Fun Cup » peut être accordée à un pilote à deux reprises et avec le même certificat médical en cours de validité (3 mois).

<u>Attention:</u> pour les 25 Heures VW Fun Cup, cette licence n'est pas disponible. La licence One Event VW Fun Cup ne donne pas droit à une licence annuelle International D3. (Cette licence est uniquement disponible pour les personnes ayant réussi le test organisé par le RACB-Sport).

Vous voulez obtenir un pass passager d'un week-end. Que faire ?

Accessible à partir de 16 ans et soumis, pour les mineurs d'âge, à une autorisation parentale légalisée par l'administration communale.

Vous rendre chez votre <u>médecin traitant</u> afin d'obtenir un certificat médical vous déclarant apte à la pratique du sport automobile.

Vous acquitter sur place d'un droit de pass d'un week-end d'une valeur de 60€ constituant votre assurance personnelle. L'intéressé déclarera sur l'honneur n'être atteint d'aucune maladie de quelconque nature susceptible de constituer une aggravation de son état de santé dans le cadre de la présente manifestation. L'intéressé signera impérativement un abandon de recours.

Art. 7b - Les épreuves

Un Championnat "VW Fun Cup" et divers challenges seront mis sur pied; ceux-ci concernent les voitures (numéros de course). Le promoteur se réserve le droit de modifier l'une ou l'autre de ces dates ainsi que le format des épreuves.

Le nombre maximal des épreuves pour la Série en 2018 est fixée à 7. La liste définitive des épreuves sera publiée au plus tard le 15/03/2018. Le promoteur se réserve le droit de modifier l'une ou l'autre de ces dates ainsi que le format des épreuves.

30, 31 Mars & 01 Avril	Franco Fun Festival (8h)	Spa-Francorchamps (Bel)
27, 28 & 29 Avril	Trophée de Bourgogne (2x4h)	Dijon - Prenois(Fra)
26 & 27 Mai	Benelux Open Races (2x3h)	Zandvoort (Ndl)
05, 06, 07 & 08 Juillet	The 25 Hours VW Fun Cup	Spa-Francorchamps (Bel)
21 & 22 Septembre	Kronos 10 Hours of Mettet	Mettet (Bel)
06 & 07 Octobre	Dutch Fun Festival (7h)	Assen (Ndl)
27 & 28 Octobre	Zolder Fun Festival (8h)	Zolder (Bel)

Art. 8b - Classements / Challenges

Les points pour l'épreuve des "25 Heures VW Fun Cup" :

L'épreuve des "25 Heures VW Fun Cup " est considérée comme une seule et même épreuve durant laquelle des classements intermédiaires après 6 et 12 heures seront extraits, donnant lieu aux attributions des points. Seul le classement à l'issue de la course sera considéré comme le classement officiel de l'épreuve. Les attributions de points aux classements intermédiaires après 6 heures et après 12 heures seront affectées à égalité à tous les pilotes de l'équipage quelques soit leur temps de conduite.

Une double attribution de points en trois parties sera effectuée pour les titres.

La moitié des points sera attribué conformément aux classements intermédiaires après six heures de course, la moitié après douze heures de course et l'intégralité des points conformément au classement officiel.

Aux 25 Heures, le double des points d'une course dite classique sera donc accordé.

Les points pour une épreuve de 12 Heures :

Une épreuve de 12 heures sera considérée comme une seule et même épreuve avec le double des points d'une course dite classique qui sera accordé. Durant cette épreuve des classements donnant lieu aux attributions des points après 6 et 12 heures seront édités. Seul le classement à l'issue de la course sera considéré comme le classement officiel de l'épreuve.

Une double attribution de points en deux parties sera effectuée pour les titres.

La dernière épreuve du championnat aura un coefficient de 1.5.

Il y aura une première attribution des points à mi-course à 50% (1er-place Overall = 35 points) et une deuxième attribution des points à 100% à la fin de la course (1er place Overall = 70 points).

Attribution pour une course de Qualification (Maximum 1 Heure)

Si lors d'un meeting, une course de qualification est organisée, en plus d'attribuer l'ordre de départ de la course d'endurance, une attribution de points pour le championnat sera faite sur base du classement général de la dite course.

L'attribution des points sera la suivante

- le vainqueur recevra 20 points, quel que soit le nombre de participants au départ de la course.
- le deuxième recevra 16 points.
- le troisième 13 points, le quatrième 11 points, le cinquième 10 points etc. jusqu'à la dernière équipe classée qui recevra 1 point.

Un classement général:

Tous les résultats moins un (le plus mauvais) seront pris en considération.

On entend par plus mauvais résultat, le résultat procurant le moins de points. Une absence ne peut être considérée comme le plus mauvais résultat. Une présence aux essais est considérée comme une présence, même si la voiture est absente à la course en question. Le « 0 » pourra dès lors être considéré comme le plus mauvais résultat.

Attention : le plus mauvais résultat peut être soit le plus mauvais résultat d'une course courue en seule manche ou l'addition des deux demis plus mauvais résultats lorsque les courses sont courues en deux manches. Les deux demis plus mauvais résultats peuvent provenir de week-ends différents. Le résultat d'une course de qualification, des 25 heures ou du Dutch Fun Festival (Assen) ne peut en aucun cas être considéré comme le plus mauvais résultat.

Un résultat annulé par le RACB Sport est considéré comme « résultat nul » et n'est pas considéré comme le plus mauvais résultat.

Pour chaque course, les points seront distribués selon le barème suivant :

- le vainqueur recevra 70 points, quel que soit le nombre de participants au départ de la course.
- le deuxième recevra 62 points (70-8).
- le troisième 58 points (70-12), le quatrième 55 points (70-15), le cinquième 53 points (70-17) etc. jusqu'à la dernière équipe classée.

Dans le cas où une épreuve est composée de deux manches distinctes, l'attribution des points est divisée par deux, une moitié est attribuée après la manche 1, l'autre moitié est attribuée après la manche 2.

Ce sont deux épreuves distinctes. Pour les cérémonies de podiums, et uniquement pour celles-ci, les points des deux manches sont additionnés. En cas d'égalité, le résultat de la deuxième manche est prépondérant.

La voiture qui totalise le plus de points à la fin de la saison sera le vainqueur de la Coupe.

En cas d'ex æquo, le plus grand nombre de victoires finales (on tient compte de toutes les manches qu'elles soient longues ou courtes) sera pris en considération.

Si l'ex æquo subsiste, on tiendra compte du plus grand nombre de 2ème, 3ème, etc. places.

Lors de chaque épreuve, des classements seront extraits du classement général;

- Overall pour les toutes les voitures
- Evo 1 pour les voitures équipées de la motorisation de 1^{er} génération
- Evo 2 pour les voitures équipées de la motorisation de 2^{ème} génération TDI

Les points attribués seront ceux de la place occupée au classement général.

Un championnat « Pure Fun », pour les 3 premiers équipages composés de pilotes roulant habituellement et exclusivement en VW Fun Cup sera publié à la fin de chaque épreuve. La règle du calcul des points du championnat et des podiums sera la même que pour le championnat général.

Les teams voulant être classés dans ce championnat doivent le signaler lors du passage aux vérifications administratives et remplir le formulaire d'inscription.

Un challenge « Jippy Drivers » pour le premier équipage classé dont la moyenne des pilotes participant à l'épreuve est de 50 ans accomplis et plus au moment de l'épreuve.

Les teams voulant être classés dans ce challenge doivent le signaler lors du passage aux vérifications administratives et remplir le formulaire d'inscription.

Un challenge « Fun » pour les 3 premiers équipages classés au-delà des premiers 50% du classement Overall (Biplaces comprises), et ce lors du passage sur la ligne d'arrivée de fin d'épreuve.

En fin d'année, un challenge par division sera attribué en plus de la Coupe BeNeLux.

En cas de non-conformité technique, pendant l'épreuve, et sous respect des dispositions prévues par le Code Sportif, les sanctions suivantes seront d'application :

- constatation avant le départ ou pendant la course : décision du Collège des Commissaires Sportifs (sous peine de disqualification de l'épreuve).
- constatation après l'arrivée de la course : disqualification de la course ou de l'épreuve.

Challenge Bi-PLaces.

Ils sont réservés aux voitures Bi-places. Il y a un classement général et un classement par division. Les classements par division seront extraits du classement général.

Tous les résultats moins un (le plus mauvais) seront pris en considération.

On entend par plus mauvais résultat, le résultat procurant le moins de points. Une absence ne peut être considérée comme le plus mauvais résultat. Une présence aux essais est considérée comme une présence, même si la voiture est absente à la course en question. Le « 0 » pourra dès lors être considéré comme le plus mauvais résultat.

Attention : le plus mauvais résultat peut être soit le plus mauvais résultat d'une course courue en seule manche ou l'addition des deux demis plus mauvais résultats lorsque les courses sont courues en deux manches. Les deux demis plus mauvais résultats peuvent provenir de week-ends différents.

Un résultat annulé par le RACB Sport est considéré comme « résultat nul » et n'est pas considéré comme le plus mauvais résultat.

Pour chaque course, les points seront distribués selon le barème suivant :

- le vainqueur recevra 50 points, quel que soit le nombre de participants au départ de la course.
- le deuxième recevra 42 points (50-8).
- le troisième 38 points (50-12), le quatrième 35 points (50-15), le cinquième 33 points (50-17) etc. jusqu'à la dernière équipe classée.

Pour chaque course, des points seront distribués en plus du barème ci-dessus sur base du nombre de passager embarqué en course.

Chaque voiture recevra 1 points par passager embarqué. Ces points ainsi récoltés seront additionnés pour les différents titres Bi-places de la VW Fun Cup. Il n'y a pas de plus mauvais résultat dans ce calcul des points. Les points récoltés lors des 7 meetings seront comptabilisés pour l'attribution des titres. L'addition de ces points passagers ne pourra en aucun cas dépasser le nombre d'arrêts obligatoire prévu dans cet article.

Si la voiture Bi-Places ne transporte pas de passager, celle-ci devra effectuer un « Stop and Go » de 20 secondes (30 sec à Francorchamps) à l'issue de son arrêt dans la zone précisée lors du briefing. La durée du « Stop and Go » pourra être précisée par le règlement particulier de l'épreuve.

Par course de 3 heures, au minimum 5 arrêts au stand sont obligatoires. Par course de 4 heures, au minimum 7 arrêts au stand sont obligatoires.

Par course de 5 heures, au minimum 9 arrêts au stand sont obligatoires.

Par course de 6 heures, au minimum 11 arrêts au stand sont obligatoires. 2x3h = 2x5 Stops minimum

Par course de 8 heures, au minimum 15 arrêts au stand sont obligatoires. 2x4h = 2x7 Stops minimum

Par course de 10 heures, au minimum 18 arrêts au stand sont obligatoires. 2x5h = 8 +10 Stops

Par course de 12 heures, au minimum 21 arrêts au stand sont obligatoires. 2x6h = 9 + 12 Stops Pour les 25 Heures de Francorchamps, au minimum 30 arrêts au stand sont obligatoires dont 10 pendant les 6 premières heures de la course.

Si pour les points des championnats, une course est divisée en plusieurs tranches horaires, le nombre d'arrêts obligatoires devra toujours être en respect à la réglementation ci-dessus.

Les arrêts devront être séparés de minimum 15 minutes. Ce temps sera mesuré entre la sortie de la pitlane et l'entrée de celle-ci-lors de l'arrêt suivant. L'arrivée de la course n'est pas considérée comme un arrêt obligatoire.

De même, un arret pendant les premières et dernières 15 minutes de course ne sera pas considéré comme un arrêt obligatoire.

La voiture n'ayant pas respecté le nombre réglementaire d'arrêts et le temps règlementaire entre ces arrêts subira une pénalité de trois tours.

Pour qu'un arrêt au stand soit comptabilisé et donc validé, il faut respecter un temps d'arrêt obligatoire qui sera communiqué dans le règlement particulier des épreuves.

La voiture qui totalise le plus de points à la fin de la saison sera le vainqueur du Challenge.

En cas d'ex æquo, le plus grand nombre de victoires finales (on tient compte de toutes les manches qu'elles soient longues ou courtes) sera pris en considération.

Si l'ex æquo subsiste, on tiendra compte du plus grand nombre de 2ème, 3ème, etc. places.

En cas de non-conformité technique, pendant l'épreuve, et sous respect des dispositions prévues par le Code Sportif, les sanctions suivantes seront d'application :

- constatation avant le départ ou pendant la course : décision du Collège des Commissaires Sportifs (sous peine de disqualification de l'épreuve).
- constatation après l'arrivée de la course : disqualification de la course ou de l'épreuve.

Une voiture Bi-Places pourra s'engager dans la catégorie Mono, elle ne pourra, dans cas, pas prendre de passagers et elle devra être en conformité avec la réglementation technique concernant les rapports de boite de vitesse de la division Mono. Elle ne marquera aucun point dans les divers championnats Bi-Places. Pour être classé dans les challenges Bi-places, chaque participant devra au minimum faire deux relais avec un passager. Dans le cas contraire la voiture sera automatiquement classée en Mono.

Un pilote inscrit sur une ou plusieurs Bi-Places pourra également prendre part à la course sur une Mono.

Art. 13b - Arrêts aux stands

6. Seul un panneau précisant la zone d'arrêt de la voiture pourra être installé maximum un tour avant l'arrêt de la voiture. Aucun autre équipement et aucune personne ne doit se trouver dans la zone de travail avant que la voiture ne soit arrêtée devant son garage. Le personnel des équipes et l'équipement doivent évacuer dès que le travail est achevé. Aucune opération ne pourra être réalisée sur la voiture par plus de quatre mécaniciens.

Aucun matériel autonome ne peut fonctionner sans son mécanicien. Le chef d'équipe peut dès l'arrêt complet se trouver devant la voiture, sans intervenir et uniquement pour superviser le travail des mécaniciens.

7. Autres opérations :

Aucune opération ne pourra être effectuée sur la voiture par plus de quatre (4) mécaniciens. Le nombre de mécaniciens n'est pas limité lorsque la voiture est à l'intérieur du stand.

Les mécaniciens doivent porter au moins une salopette, qui les protège physiquement contre les risques de chaleur, de feu et d'éventuelles blessures. Un short ou des manches courtes sont interdits

La voiture ne pourra quitter la zone d'arrêt des stands seulement si le (les) harnais de sécurité et le (les) casque(s) sont attachés et positionnés correctement.

Art. 16b - Essais

3. La grille de départ sera formée par tirage au sort. Le tirage au sort se fera en public. Si des voitures sont obligées de partir en fond de grille et/ou si des teams souhaitent partir en fond de grille, lls doivent avertir le promoteur avant le tirage au sort.

Pour les 25 Heures de Francorchamps

- Les 20 premières positions seront tirées au sort parmi les 20 premiers meilleurs temps des sessions d'essais officiels.
- Les positions 21 et suivantes seront déterminées par le résultat des chronos réalisés durant les sessions d'essais officiels.
- Une Super Pole pourra être organisée, elle sera précisée dans le timing et dans le règlement particulier de l'épreuve.

Les voitures Bi-places partiront en fond de grille lors des différentes courses.

- La durée des essais peut être réajustée par la Direction de Course ou par l'organisateur, en fonction des circonstances.
- 12. Tout pilote doit porter durant les essais et la/les course(s) un bracelet ou une carte de pilote qui lui donne accès aux paddocks, aux stands et à la piste.

Art. 17b - Procédure de départ / Courses

Les Bi-places ne doivent pas nécessairement s'arrêter durant les « fenêtres ». Elles devront néanmoins respecter un nombre d'arrêts.

Règle pour la course « Franco Fun Festival »

Par « pitstop obligatoire », au nombre de 8 pour les VW Fun Cup monoplace, nous entendons 8 passages par la pitlane (refuelling facultatif). Une durée de 15 minutes entre chaque pitstop est obligatoire. En cas de refuelling immédiat, le passage par la pitlane F1 n'impliquera pas un arrêt devant le stand. Le drapeau à damiers ne compte pas comme arrêt.

Si un équipage désire changer de véhicule pendant une épreuve, il doit adresser une demande à cet effet au Collège des Commissaires Sportifs au moins une heure avant le début de la première course. Après l'acceptation éventuelle par le Collège des Commissaires Sportifs, le véhicule doit être approuvé par la Commission Technique.

Pour les courses dites « Nocturne » dès la présentation du panneau « LIGHT », les voitures devront avoir au minimum un point lumineux à l'avant et à l'arrière. Les rampes de phares seront autorisées mais elles devront rigoureusement être en conformité avec l'annexe du règlement technique définissant les types de phares autorisés.

Les numéros de courses devront être soit éclairés, soit auto-réfléchissants et répondre au Règlement technique de la VW Fun Cup, les N° devront en tout temps être visible pour les officiels de l'épreuve.

Les systèmes d'appel de phares type « Flash Light » sont interdit.

Art. 18b - Le tableau des pénalités (pénalités standard pour première infraction).

Toute demande/question/intervention auprès du Directeur de Course devra être faite par le biais du Relations Concurrent. Les Relations Concurrents seront repris dans le Règlement Particulier de l'épreuve.

L'accès à la Direction de Course est interdit à toute personne non-autorisée. L'autorisation pourra être demandée auprès des Relations Concurrents.

Toute demande/réclamation/question/intervention auprès d'un Officiel se fera dans le respect de la Procédure Judiciaire du RACB Sport — Article 2.e.

En cas de non-respect des points 1, 2 ou 3 de cet article, les pénalités suivantes pourront être appliquées :

- 1er infraction : 1 tour de pénalité pour la voiture concernée
- 2^{ème} infraction : 5 tours de pénalité pour la voiture concernée ;
- 3^{ème} infraction: mise hors course pour la voiture concernée.

En cas d'infraction au règlement, le Collège des Commissaires Sportif <u>pourra</u> infliger les pénalités suivantes :

9/15,

	Aux essais	En course
Court-circuiter la piste avec avantage	Annulation du chrono	Stop and Go*
Excès de vitesse dans la voie des stands	10 places sur la grille de départ***	<u>Drive Through*</u> Stop and Go
Dépassement sous drapeau jaune	Stop and GoDrive	1 tour de pénalité***
	Through* en course	1 tour de pénalité***
Dépassement sous régime Voiture de Sécurité		Stop and GoDrive
Départ anticipé		Through*
Poussée d'une autre voiture	Drapeau noir***	Stop and Go <u>Drive</u> Through*
Mise en cause dans un contact ou collision	Drapeau noir***	Stop and Go <u>Drive</u> Through*
Non-respect de la procédure de départ pendant le tour de formation		Stop and GoDrive Through*
Marche arrière sous force propre dans la voie des stands	150 €	Stop and Go <u>Drive</u> Through*
Sens inverse dans la voie des stands	150 €	150 € + Stop and Go <u>Drive</u> Through*
Poursuite après le drapeau à damier	Stop and GoDrive Through* en course	1 tour de pénalité***
Pilotage anti-sportif ou agressif	Stop and GoDrive Through* en course	Stop and GoDrive Through*
Plus de trois tours sous drapeau noir ou sous		3 tours de pénalité*** +
drapeau noir à disque orange sans arrêt au stand	300 €	Direction course
Plus de quatre mécaniciens intervenant ensemble sur la voiture.	Stop and GoDrive Through*	Stop and GoDrive Through*
Non arrêt pendant la « fenêtre » pitstop		3 tours de pénalité ***
Non-respect Art 17.2 relais pilote/pitstop		3 tours de pénalité ***
Non-respect du timing de la « fenêtre » pitstop		Stop and GoDrive Through*
Intervention sur la voiture après le signal "5 minutes"		1 tour de pénalité ***
Travaux interdits lors d'un ravitaillement		Stop and GoDrive Through*
Lors d'une neutralisation et/ou une procédure de Voiture de Sécurité, dépassement avant d'être passé sous drapeau vert ou feu vert	Drapeau noir_***	Stop and GoDrive Through*
Utilisation du Flash Light	1 tour de pénalité ***	1 tour de pénalité_***
Feux de reconnaissance biplace non allumés	Drapeau noir à disque orange ***	Drapeau noir à disque orange ***
Passagers ne disposant pas du bracelet ad hoc	Disqualification du pilote au volant	Disqualification du pilote au volant
Feux ne fonctionnant pas	Drapeau noir à disque orange ***	Drapeau noir à disque orange ***
Comportement anti-sportif en dehors des essais et des courses lors d'une épreuve	Disqualification	Disqualification
Non-conformité technique avant le départ de la course	Décision du Collège des Comm. Sportifs (sous peine de disqualification de la course)	
Non-conformité technique après l'arrivée de la course	,	Disqualification de la course
Transpondeur non rentré dans la ½ heure après l'arrivée		Prix du transpondeur_***
Pilote non accrédité avec des passagers en Bi- places	Disqualification du pilote	Disqualification de la voiture
L.E.	1.1	

	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	
-	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	1
-	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	
	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	
_	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	<u> </u>
	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	
	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	
_	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pavs-Bas)	
						(. = /= = = -/	
	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	<u> </u>
-	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	
-	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	١
-	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	<u> </u>
-	a mis	en	form	e :	Néerlandais	(Pays-Bas)	<u> </u>
	!		6		Náodond-:-	(Davis D)	
	a mis	en '	iorm	e :	Néerlandais	(rays-bas)	<u> </u>

Voiture-se rendant dans son stand à la sortie du parc fermé (course en deux parties)		1 tour de pénalité *** (pas de pénalité entre les panneaux 10 et 5 minutes)
Voiture se rendant avec l'accord du Directeur de Course dans son stand pour travailler en lieu et place du parc fermé		3 tours de pénalité ***
Absence des mécaniciens lors d'un démontage	Disqualification	3 tours de pénalité ***
Ravitaillement en essence dans une zone interdite	Drapeau noir_***	Drapeau noir_***
Non-respect des limites de la piste — 1 ère infraction	Annulation du meilleur tour de la voiture ***	Avertissement ***
Non-respect des limites de la piste — 2 ^{ème} infraction	Annulation des 2 meilleurs tours de la voiture ***	Drive Through*
Non-respect des limites de la piste 3 ême infraction	Annulation des 3 meilleurs tours de la voiture ***	Drive Through*
Nen-respect des limites de la piste — Xème infraction	Annulation des X meilleurs tours de la voiture ***	<u>Décision Collège des</u> <u>Commissaires Sportifs</u>

	Aux essais	<u>En course</u>	4
Excès de vitesse dans la voie des stands	10 places sur la grille de départ***	<u>Drive Through*</u>	
Court-circuiter la piste avec avantage	Annulation du Chrono	Stop & Go	
<u>Dépassement sous drapeau jaune</u>	<u>Drive Through* en</u> course	1 tour de pénalité***	
Dépassement sous régime Voiture de Sécurité	000100	1 tour de pénalité***	
Départ anticipé		Drive Through*	
Poussée d'une autre voiture	Drapeau noir***	Stop & Go X secondes	
Mise en cause dans un contact ou collision	Drapeau noir***	Stop & Go X secondes	
Non-respect de la procédure de départ pendant		Drive Through*	
<u>le tour de formation</u>		<u>Drive Through*</u>	
Marche arrière sous force propre dans la voie des stands	<u>150 €</u>	<u>Drive Through*</u>	
Sens inverse dans la voie des stands	150 €	.150 € + Drive Through*	
Poursuite après le drapeau à damier	Drive Though* en	1 tour de pénalité***	
Pilotage anti-sportif ou agressif	Drive Through* en course	Drive Through*	
Plus de trois tours sous drapeau noir ou sous drapeau noir à disque orange sans arrêt au stand	Direction de Course	3 tours de pénalité*** + Direction course	
Plus de quatre mécaniciens intervenant ensemble sur la voiture.	<u>Direction de Course</u>	Drive Through*	
Non arrêt pendant la « fenêtre » pitstop		3 tours de pénalité***	
Non-respect Art 17.2 relais pilote/pitstop		3 tours de pénalité***	
Non-respect du timing de la « fenêtre » pitstop		Stop & Go "X Secondes"*	
Non-Respect d'un temps d'arrêt obligatoire en Mono (Pit Window)		Temps gagné + 10 sec Pit Window suivante	
Non-Respect temps d'arrêt en mono lors de la dernière Pit Window		Drive Through* ou Stop & Go X secondes	
Non-Respect temps d'arrêt obligatoire en		Temps gagné + 10	
Biplaces		secondes arrêt suivant	
Non-Respect temps d'arrêt obligatoire lors du		Drive Through* ou Stop &	
dernier arrêt Biplaces		Go X secondes	
Intervention sur la voiture après le signal "3			4
minutes"		1 tour de pénalité***	
Travaux interdits lors d'un ravitaillement		Stop & Go "X secondes"	

a mis en forme is Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme is Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)		
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme ! Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme ! Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme le tableau	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme le tableau a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme le tableau a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme le tableau	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	_
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme ! Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage	
a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme le tableau a mis en forme: Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme le tableau a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme le tableau a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme le tableau a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme le tableau a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage	
a mis en forme le tableau a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme le tableau	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas) a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
`````	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	<u> </u>	
	a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)	

	Tr.			
Lors d'une neutralisation et/ou une procédure de		Deb	vo Through*	
Voiture de Sécurité, dépassement avant d'être	<u>Drapeau noir***</u>		ve Through*	
passé sous drapeau vert ou feu vert Utilisation du Flash Light	1 tour de pénalité***	1 tour de pénalité*** 1 tour de pénalité***		
Othisation du Flash Light	Drapeau noir à disque	_	peau noir à disque	
Feux de reconnaissance biplace non allumés	orange***		nge***	
	Disqualification du	_	qualification du pilote	
Passagers ne disposant pas du bracelet ad hoc	pilote au volant		volant	
Pilote n'utilisant pas son identification au volant	Drapeau noir à disque orange***	Sto	p & Go	
Pilote trichant sur son identité au volant	Discalification		calification + Amende 1000€	
Feux ne fonctionnant pas	Drapeau noir à disque orange***		npeau noir à disque nge***	4
Comportement anti-sportif en dehors des essais et des courses lors d'une épreuve	<u>Disqualification</u>	Dis	qualification	
Non-conformité technique après l'arrivée de la		Dis	qualification de la	
COURSE			Irse	
Transpondeur non rentré dans la ½ heure après				
l'arrivée		Prix	k du transpondeur***	
Pilote non accrédité avec des passagers en Bi-	Disqualification du		qualification de la	
<u>places</u>	<u>pilote</u>	_	ture	
			our de pénalité*** (pas	
Voiture se rendant dans son stand à la sortie du			pénalité entre les	
parc fermé (course en deux parties)		-	nneaux 10 et 5	
Voiture se rendant avec l'accord du Directeur de		111111	iulus)	
Course dans son stand pour travailler en lieu et		3 to	ours de pénalité***	
place du parc fermé				
Absence des mécaniciens lors d'un démontage	Disqualification	3 tours de pénalité***		
Ravitaillement en essence dans une zone interdite	Drapeau noir***	Drapeau noir***		
Non-respect des limites de la piste - 1ère	Annulation du meilleur			
infraction	tour de la voiture***	Ave	ertissement***	
Non-respect des limites de la piste — 2 ^{ème} infraction			ve Through*	
Non-respect des limites de la piste — 3ªme infraction	Annulation des 3 meilleurs tours de la voiture***	<u>Dri</u>	ve Through*	
Non-respect des limites de la piste — Xªme infraction	Annulation des X meilleurs tours de la voiture***		cision Collège des mmissaires Sportifs	
Overtreding	Trainingen		Wedstrijd	
Overdreven snelheid in de pitlane (meer dan 53 km/u)	15 plaatsen achteruit op de grid		seconde per km/u extra	
Circuit afsnijden met voordeel en tracklimits	Annulering chrono		Stop & Go x seconden	
Inhalen onder gele vlag	<u>Drive Through voor dwedstrijd</u>		1 strafronde	
Mijn Laps Race Link-systeem is niet actief	Melden bij o wedstrijddirectie		Zwarte vlag met oranje	bol
Niet respecteren van de FCY procedure	Drive Through voor wedstrijd		1 ^{ste} inbreuk: Warning vlag 2 ^{de} inbreuk: Drive Trough 3 ^{de} inbreuk en volgende 1 strafronde	e
Inhalen onder Safety Car-procedure	+		1 strafronde	+
Jump <u>start</u>			Drive Through	
Duwen andere wagen	Melden bij wedstrijddire	ctie	Stop & Go x seconden	
		,	A CCCCdoi!	

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas), Surlignage

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme le tableau

Duwen een Biplace met passagier	15 plaatsen achteruit op	1 strafronde
Dawon con Diplace met paccagier	de grid Melden bii	- Citarionae
Schuldig aan een contact of botsing	wedstrijddirectie	Stop & Go x seconden
Niet respecteren van de startprocedures tijdens de formatieronde		Drive Through
Achteruitrijden met motor in de pitlane	€150	Drive Through
Tegengestelde richting in de pitlane	€150	€150 + Drive Through
Verder rijden (wedstrijd) na de zwart-witgeblokte of rode vlag	<u>Drive Through voor de</u> wedstrijd	1 strafronde
Antisportief of agressief rijgedrag	Stop & Go x seconden voor de wedstrijd	1 strafronde
Meer dan drie rondes onder zwarte vlag of zwarte vlag met oranje bol zonder pitstop	Melden bij de wedstrijddirectie	1 strafronde + melden bij de wedstrijddirectie
Meer dan vier mecaniciens die tegelijkertijd aan	Melden bij de	Drive Through
de wagen werken	<u>wedstrijddirectie</u>	O attractive and are
Niet respecteren van art. 17.2 – aantal pitstops Niet respecteren van de timing van het		3 strafronden
pitstopvenster		Stop & Go x seconden
Niet respecteren van art. 17.2 – rijbeurten		3 strafronden
Niet respecteren aantal geldige pitstops Biplace		3 strafronden
Niet respecteren verplichte stoptijd Monoplace (pitstopvenster)		Gewonnen tijd + 10 seconden bij volgende pitwindow
Niet respecteren verplichte stoptijd Monoplace		Drive Through of Stop & Go
tijdens laatste pitstopvenster		x seconden
Niet respecteren verplichte stoptijd Biplace		Gewonnen tijd + 10 seconden bij volgende pitstop
Niet respecteren verplichte stoptijd Biplace bij		Drive Through of Stop & Go
laatste pitstop		x seconden
Interventie aan de wagen na het signaal '3 minuten'		Stop & Go x seconden
Niet toegelaten werken tijdens een tankbeurt		Stop & Go x seconden
Tijdens een neutralisatie en/of Safety Car	Melden bij de	
procedure, voorbijsteken vooraleer langs de groene vlag of groen licht te zijn gereden	wedstrijddirectie	Stop & Go x seconden
	Melden bij	A strafes ada
Gebruik van Flash Light	wedstrijddirectie	1 strafronde
Ledverlichting_Biplace_staat niet aan	Zwarte vlag met oranje bol	Zwarte vlag met oranje bol
Passagiers zonder ad hoc armband	<u>Diskwalificatie van</u> de rijder aan het stuur	Diskwalificatie van de rijder aan het stuur
Rijder gebruikt identificatie aan het stuur niet	Zwarte vlag met oranje bol	Stop & Go
Rijder liegt over zijn identiteit aan het stuur	Diskwalificatie	Diskwalificatie + boete €10000
Niet werkende lichten	Zwarte vlag met oranje bol	Zwarte vlag met oranje bol
Onsportief gedrag buiten de trainingen en wedstrijden tijdens de meeting	<u>Diskwalificatie</u>	<u>Diskwalificatie</u>
Technisch niet-conform na het einde van de race		Beslissing College Sportcommissarissen
Transponder niet binnengebracht binnen halfuur na de wedstrijd		Prijs van de transponder
Niet geaccrediteerde rijder met passagier in Biplace	<u>Diskwalificatie van de</u> rijder	<u>Diskwalificatie van</u> de auto
Rijder/passagier : kledij niet-conform tijdens de wedstrijd	Boeten minimum 100€ tot de d <u>iskwalificatie van de</u> rijder	Boeten minimum 100€ tot de d <u>iskwalificatie van de</u> rijder
Niet respecteren art 17.18.1 / 17.18.2. / 17.18.3		1 ^{ste} inbreuk: Bestraffing van 1 ronde 2 ^{de} inbreuk: Bestraffing van 5 ronden

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Gauche

		3 ^{de} inbreuk Buitenwedstrijdstelling
Afwezigheid van mecaniciens tijdens demontage	Diskwalificatie kwalificatie	3 strafronden
Tanken in verboden zone	Zwarte vlag	Zwarte vlag

Vanaf het moment dat de beslissing weergegeven wordt op de monitoren van de tijdwaarneming of aangekondigde wordt via een ander communicatiemiddel, mag de betrokken piloot de lijn op de piste maximum drie keer overschrijden vooraleer binnen te komen in de pitlane. Tegen de straffen van het type

Drive Through kan geen beroep aangetekend worden.

Als de inbreuk wordt begaan op drie of minder ronden van het einde van de wedstrijd, wordt de tijdstraf, om te vorgen dat dit punt wordt nageleefd, aan het oordeel van het College der Sportcommissarissen overgelaten.

Vanaf het moment dat de beslissing weergegeven wordt op de monitoren van de tijdwaarneming of aangekondigd wordt via een ander communicatiemiddel, is de beslissing effectief.

Als er een waarschuwing wordt uitgereikt tijdens de twee laatste races van het huidige seizoen, wordt de voorwaardelijke straf overgezet naar het volgende seizoen, ofwel omgevormd tot een financiële boete.

*A partir du moment où la décision est affichée sur les moniteurs de chronométrage ou annoncée via tout autre moyen de communication, le pilote concerné ne peut franchir la ligne sur la piste plus de trois fois avant d'entrer dans la voie des stands. Les pénalités Drive Through ne sont pas susceptibles d'appel.

**Si l'infraction est commise à trois tours ou moins de l'arrivée, pour que ce point puisse être respecté, la pénalité on temps sera laissée à la discrétion du Collège des Commissaires Sportifs.

*** A partir du moment où la décision est affichée sur les moniteurs de chronométrage ou annoncée via tout autre moyen de communication, la décision sera effective.

**Comme son nom l'indique, un Stop and Go signifie que le pilote doit entrer dans les stands, s'arrêter à l'endroit du Stop and Go, spécifié par le Directeur de Course lors du briefing, et qu'il peut reprendre la course dès que le préposé au Stop and Go lui en donne l'autorisation. Pendant une procédure Stop and Go, aucun arrêt au stand, ravitaillement, pilstop (même durant une fenétre), changement de pilote, etc. n'est autorisé sous peine de sanctions. Pendant cette procédure, personne en dehors d'un Officiel, ne peut s'approcher, toucher ou monter à bord du véhicule immobilisé sous peine de sanctions à partir du moment où la décision est affichée sur les moniteurs de chronométrage ou annonée via tout autre moyen de communicion. Le pilote concerné ne peut franchir la ligne sur la piste plus de trois fois avant d'entrer dans la voie des stands. Les pénalités Drive Through ne sont pas susceptibles d'appèl.

"St l'infraction est commise à trois tours ou moins de l'arrivée, pour que ce point puisse être respecté, la pénalité en temps sera laissée à la discrétion du Collège des Commissaires Sportifis.

***A partir du moment où la décision est affichée sur les moniteurs de chronométrage ou annoncée via tout autre moyen de communication, la décision sera effective.

Les pénalités mentionnées n'excluent pas que d'autres sanctions puissent être prises.

Un pilote ayant reçu une pénalité lors d'une course sera automatiquement sous investigation pour sa course suivante.

La cérémonie de podium est obligatoire. Toute absence, sauf cas de « force majeure » reconnu comme tel par les commissaires sportifs, pourra être sanctionnée par une pénalité en points pour le championnat. Cette pénalité sera égale à 25% des points attribués lors du meeting.

PS: Pour toute autre irrégularité, les sanctions sont laissées à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs. Pour une irrégularité, même sanctionnée via le tableau des pénalités, les Commissaires Sportifs sont toujours habilités à donner d'autres sanctions.

Art. 19b - Différends sportifs

 Pour régler un différend au niveau sportif, les concurrents pourront s'adresser exclusivement à un tribunal sportif, instauré par le RACB Sport, et ne pourront donc pas s'adresser aux Juridictions Pénales, Civiles ou Commerciales.

Art. 20b - Divers

 Par le fait de sa participation, l'équipe et/ou conducteur reconnaît le RACB Sport compétent pour juger des faits sportifs et techniques. a mis en forme : Centré

a mis en forme : Retrait : Gauche : -1 cm

a mis en forme : Retrait : Gauche : -1 cm

a mis en forme : Retrait : Gauche : -0,75 cm

- 8. Par le fait de sa participation, l'équipe et/ou conducteur dispense le RACB Sport, le promoteur, les organisateurs et leurs représentants, préposés et chacun d'eux en particulier, de toute responsabilité à propos des actions, frais, dépenses, revendications et réclamations relatives aux blessures ou décès, pertes et dommages à sa personne, à ses biens, quelle que soit la cause provenant ou résultant de sa participation à l'épreuve, qu'ils soient ou non conséquences directes ou indirectes d'une négligence ou d'une faute desdits organisateurs, de leurs représentants ou de leurs préposés, du promoteur ou du RACB Sport.
- 9. Toute contestation relative au règlement technique, à la discipline de course ou au règlement sportif doit être adressée par écrit à la Direction de Course et dans les délais prévus au Code Sportif du RACB Sport. Elle sera ensuite transmise au collège des commissaires sportifs. Une caution de 500€ en espèces sera exigée. En cas de divergence entre les différents Règlements, c'est l'annexe BNL qui aura la priorité de l'interprétation.
- 10. Il n'est accordé aucun remboursement, ni total, ni partiel, aux participants disqualifiés de la course par le Collège des Commissaires Sportifs.
- 11. Le promoteur a nommé des Relation Concurrents. Il pourra être assisté d'un ou plusieurs délégués, chargé(s) des relations entre les concurrents, les divers responsables des épreuves et les officiels. En cas de problème, c'est la seule personne qui est habilitée, dans un premier temps, à recevoir les doléances des participants.
- 12. Le promoteur donnera par voiture inscrite, à l'année ou course par course, une carte « Team Manager 2018 Car XX ». Cette carte sera le seul et unique document digne de représenter valablement la voiture inscrite, vis-à-vis des officiels ou autres services de l'organisation lors d'une épreuve.

Art. 21b - VW Fun Cup - Bi-places

La participation de la VW Fun Cup Bi-places, emmenant un passager, lors des courses de la VW Fun Cup 2018, est soumise aux prescriptions suivantes :

1. VEHICULES

 Ils seront reconnaissables à l'aide du feu de pluie clignotant. Ce feu de pluie clignotant devra fonctionner en permanence s'il y a un passager à bord. En aucun cas, un pilote non agréé ne peut véhiculer de passagers (voir tableau des pénalités).

2. PILOTES

- La liste des pilotes des Bi-places qui véhiculent des passagers sera communiquée au RACB Sport pour approbation (voir tableau des pénalités).
- La Direction de Course et/ou le Collège des Commissaires Sportifs peut à tout moment procéder au remplacement d'un pilote dont l'attitude ne correspond pas à l'esprit de sa mission.

3. PASSAGERS

- Voir article 4 (obtention des licences).
- La Direction de Course et/ou le Collège des Commissaires Sportifs peut à tout moment interdire la participation d'un passager risquant de compromettre la sécurité de la course.

Art. 22b - 25 Heures de Francorchamps VW Fun Cup (Un règlement sera d'application)

a mis en forme: Retrait: Gauche: 1,89 cm, Sans

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)
a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

a mis en forme : Néerlandais (Pays-Bas)

15/15